



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

CSA Académique

Rectorat de Nice, le 27 Mars 2025

À l'ordre du jour aujourd'hui, un des points principaux porte sur les retouches apportées aux cadres de gestion enseignant·es et ATSS contractuel·les. Les indices graves et concordants que nous avons laissés à penser que l'Académie de Nice prend toute sa part dans la mise en place rampante de la « seconde voie » de recrutement dans la Fonction Publique issue de la loi Dussopt. En un an, vous nous communiquez plus 8,8 % d'enseignants contractuels dans le 1er degré et plus 20 % dans le second degré. Il y a fort à parier que vous tirerez le bilan que vous avez su construire des cadres de gestion attractifs et mené une campagne de recrutement séduisante. Ce que nous y voyons, nous, c'est une entreprise de sabotage du statut de la Fonction Publique et du Service Public. Elle est habillée de toute votre bonne volonté pour assurer la continuité du service public dans un contexte durable de pénurie. Le revers de la médaille, c'est le concours que vous apportez à la réalisation de l'objectif politique majeur poursuivi par les néo-libéraux qui nous gouvernent : supprimer la Fonction Publique et marchandiser les Services Publics. C'est bien cela qui s'accomplit sous nos yeux, ce n'est pas de la gestion, c'est une contribution à cette vaste stratégie systémique de réduction de la valeur du travail et de réduction du périmètre de l'État. C'est une démarche assez classique avant de procéder à la cession. Nous avons la faiblesse de croire que vous n'êtes pas des chantres du démantèlement du service public. Vous êtes un peu comme nos collègues qui signent un Pacte RCD en s'estimant utiles aux enfants alors qu'ils justifient ou légitiment la réduction du nombre de postes en acceptant d'y pallier eux-mêmes. L'exercice que vous nous proposez à nouveau aujourd'hui nous place dans une position délicate, car refuser la contractualisation de la Fonction Publique ne signifie pas pour autant — et le raccourci est souvent facile — ne pas vouloir voir progresser la condition et les droits des personnels précaires. C'est aussi notre vocation d'organisation syndicale. Notre vocation, c'est aussi de revendiquer. Et pour éradiquer la précarité dans la Fonction Publique, rappelons que la CGT est pour la titularisation de tous les personnels précaires sans condition de concours ni de nationalité.

Je le répète, nous avons la faiblesse de croire que l'Académie de Nice n'est pas une avant-garde libertarienne. Mais, même sur les SPEA, sujet principal de notre convocation, vous vous échinez à faire une proposition qui vous semble cohérente mais pour laquelle nous vous avons dit en Groupe de Travail — et nous en referons la démonstration aujourd'hui — que vous prenez une mauvaise décision. Il s'agit des postes de CPE liés au « plan pour la tranquillité scolaire ». Pourquoi est-ce une mauvaise décision ? Sous prétexte que le financement de ces postes est fléché, vous faites un choix d'implantation en postes spécifiques pour lesquels vous estimez l'espérance de vie entre 2 et 5 ans. Ce faisant, vous créez des postes qui ne sont pas attractifs et vous le faites sciemment. En conséquence, ces postes seront difficilement pourvus auprès de titulaires. De plus, vous êtes à court de ressources humaines contractuelles. Donc, au final, sur des financements pérennes de postes, vous allez créer 9 emplois de contractuels. Et si on suit le raisonnement, ces contractuels inexpérimentés, s'ils arrivent, commenceront dans un environnement scolaire en tension. Un bizutage. Et s'ils s'enfuient — ce qui est probable — il y a un accroc dans le plan ? C'est cousu de fil blanc. C'est à se demander quel crédit vous apportez à ce « Plan pour la Tranquillité Scolaire » ?

Vous l'aurez compris, au-delà des enjeux de gestion qui vous obligent, vous allez donc nous consulter sur des enjeux politiques majeurs et il ne faut jamais le perdre de vue. Aujourd'hui, vous attendez recevoir l'assentiment des organisations syndicales pour accompagner le déclin de la Fonction Publique et du Service Public. Vous le savez, la CGT le combat et combattra toujours pour la défense du service public. Parce que le service public, c'est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Parce que c'est un enjeu de classe et qu'il est sans cesse remis en cause par ceux qui auraient les moyens de s'en dispenser et leurs relais dans l'opinion.

Olivier GERARD
CGT Educ'Action de l'Académie de Nice